

QUOI DE 9 : BOAGRI N°8 – ACTUS UNSA

ENSEIGNANT

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



NS : cadre disciplinaire dans les EPLEFPA - rectificatif NS demande de congés formation/mobilité enseignants, CPE - formations- Enseignement supérieur - ACTUS UNSA

BOAGRI N° 8 du 15-02-2024 au 22-02-2024

Métiers de l'éducation

- Rectificatif - Demande de congé de mobilité des professeurs certifiés de l'enseignement agricole (PCEA), professeurs de lycée professionnel agricole (PLPA) et conseillers principaux d'éducation des établissements d'enseignement agricole (CPE) - Demandes de congé formation professionnelle des personnels titulaires affectés dans l'enseignement technique agricole public - Année scolaire 2024-2025.

La transmission par l'agent doit intervenir, au plus tard le vendredi 15 mars 2024 (date d'envoi du courriel faisant foi) aux deux adresses électroniques précisées dans la NS

NS-2024-126/telechargement

- Précision du cadre réglementaire du régime disciplinaire dans les établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA).

NS-2024-122/telechargement

- Formation en 2024 des équipes pédagogiques à la suite de la réforme des Brevets de technicien supérieur agricole (BTSA) et de la rénovation du BTSA "Génie des équipements agricoles (GDEA)".

NS-2024-112/telechargement

- Formation en 2024 des équipes pédagogiques à la suite de la réforme des Brevets de technicien supérieur agricole (BTSA) et de la rénovation du BTSA "Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (ACS'AGRI)" option "transition agricole dans les territoires métropolitains" et option "transition agricole dans les territoires ultra-marins".

NS-2024-116/telechargement

Enseignement supérieur :

- Correction d'une erreur matérielle dans la note de service proclamant les résultats des élections des représentants des étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire (CNESEAAV) du 7 novembre 2023.

NS-2024-109/telechargement

Arrêté du 15 février 2024 précisant les caractéristiques des emplois à pourvoir au titre de l'année 2024 pour les concours de recrutement de maître de conférences de l'enseignement supérieur agricole (grade de classe normale)

Arrêté du 15 février 2024 précisant les caractéristiques des emplois à pourvoir au titre de l'année 2024 pour les concours de recrutement de professeurs de l'enseignement supérieur agricole (grade de deuxième classe)

Arrêté du 9 février 2022 fixant la composition de la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture (CNECA), daté du 21 février 2024 et signé par le chef du service des ressources humaines

Arrêté du 19 février 2023 Portant nomination conseil d'administration de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (l'Institut Agro).

JORF

Enseignement supérieur :

Arrêté du 15 février 2024 autorisant l'ouverture de concours pour le recrutement de professeurs de l'enseignement supérieur agricole (grade de deuxième classe) au titre de l'année 2024

Arrêté du 15 février 2024 autorisant l'ouverture de concours pour le recrutement de maîtres de conférences de l'enseignement supérieur agricole (grade de classe normale) au titre de l'année 2024

ACTUS UNSA